



Francophonie et Parlements

Lomé abrite un atelier des fonctionnaires parlementaires de la sous-région

Le Togo abrite à l'Assemblée nationale, un atelier sous-régional de renforcement des capacités des fonctionnaires parlementaires du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Togo. Conjointement organisé par l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et l'Université Senghor, en collaboration avec l'Assemblée nationale du Togo, ledit atelier est prévu du mardi 19 au ...



PAGE 9

ACTUALITE



Bonne gouvernance des communes au Togo

Les maires des cinq chefs-lieux de région du Togo sont en formation à Atakpamé

PAGE 11

ECONOMIE



Festival La Marmite (Fesma)

Une centaine d'exposants et près de 100 000 visiteurs attendus à la première édition

Le Festival La Marmite (Fesma) a été officiellement lancé, le mardi 19 avril à l'Ecovillage de Davié. Cette rencontre culinaire entend mobiliser pour sa première édition une centaine d'exposants et près de 100 000 visiteurs.

PAGE 5

POLITIQUE

Crises à l'UFC

Une dissolution du parti de Gilchrist Olympio est une solution envisageable

Le feuilleton auquel nous habitue l'Union des forces de changement (UFC) depuis des mois ...

PAGE 3



Gestion des transitions politiques

Le réalisme politique de Faure Gnassingbé pour faire la différence ?

L'Afrique de l'ouest vit actuellement au rythme des transitions politiques. Trois pays dont le Mali, la Guinée et le Burkina Faso sont dirigés par des militaires, des putschistes. La Communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest (Cedeao) dans le souci de ramener rapidement l'ordre constitutionnel et de décourager la prise du pouvoir par les armes, presse les autorités militaires en place, de lui soumettre un calendrier réaliste pour l'organisation des élections. Mais, les parties peinent à s'entendre. Les dirigeants de l'organisation sous-régionale ont donc décidé de durcir le ton. Mais, il y a quelqu'un qui semble faire l'exception ...

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Reboisement décennal : le secteur privé mis à contribution

Au Togo, les opérateurs économiques privés vont aussi prendre part à la mise en œuvre de la politique décennale de reboisement d'un milliard d'arbres. Le ministre de l'Environnement, Katari Foli-Bazi, a réuni dans ce sens, il y a quelques jours, plusieurs acteurs, parmi lesquels des exploitants miniers, portuaires, aéroportuaires, cimentiers, brasseurs ou encore énergéticiens. L'objectif de cette approche est de mobiliser le plus possible de personnalités et de ressources autour de cet engagement de participation à l'effort mondial de lutte contre les changements climatiques pris par le pays. De façon concrète, il est ainsi attendu qu'à partir de la prochaine campagne de reboisement, chaque ...

PAGE 3

Célébration de la Pâques

L'Hôtel 2 Février partage la joie pascale avec les enfants de l'orphelinat Vio Dada

L'Hôtel 2 Février de Lomé a marqué de son empreinte la célébration de la Pâques. Le prestigieux hôtel du Togo a célébré la résurrection de Jésus Christ avec l'orphelinat Vio Dada, le samedi 16 avril 2022, dans les locaux de l'hôtel en offrant aux enfants dudit orphelinat, une veillée pascale inoubliable et ce, à travers l'art et la chasse aux œufs.



PAGE 8

	<p>SOMMAIRE</p> <p>Guinée/Transition La junte propose un plan de remise du pouvoir aux civils en 10 étapes</p>  <p>P 4</p>	<p>Francophonie et Parlements Lomé abrite un atelier des fonctionnaires parlementaires de la sous-région</p>  <p>P 9</p>	<p>Crainte d'une nouvelle pandémie De l'eau contaminée par les antibiotiques mise en cause par un rapport</p>  <p>P 10</p>
-----------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Revendre des céréales et oléagineux dans le grand marché de Kara : l'histoire d'Essoyomewe

Kadanga Essoyomewe est occupée ces jours-ci. Qu'elle aille dans les zones rurales pour acheter en grande quantité des céréales et des oléagineux ou qu'elle parte vendre ses produits dans le grand marché de Kara, ses journées sont partagées entre ses responsabilités familiales et son AGR. Pourtant, il y a quelques années, quand elle a quitté le campus sans diplôme par manque de moyens financiers, sa vie était très différente

Chaque jour, des milliers de femmes Togolaises se livrent à des activités commerciales diverses au Togo ou au-delà des frontières nationales. Elles achètent et vendent de tout, des produits agricoles aux produits manufacturés. Ce sont surtout elles qui traversent les frontières pour aller acheter des produits dans les pays limitrophes notamment. Elles dirigent également la plupart des petites exploitations agricoles. Dans la famille de Kadanga Essoyomewe par exemple, pratiquement toutes les femmes sont des commerçantes : sa mère et plusieurs de ses tantes maternelles. Contrainte d'abandonner ses études universitaires pour des raisons économiques, c'est donc tout naturellement qu'Essoyomewe décide de suivre la même voie que sa mère et ses tantes. "Ma mère et mes tantes ont réussi avec le commerce. Alors je me suis demandée pourquoi pas. J'ai échangé avec mes parents et ils n'étaient pas contre".

Au Togo comme ailleurs en Afrique, la demande en produits céréaliers des populations urbaines augmente rapidement

et offre des occasions uniques pour le secteur céréalier, non seulement pour les agriculteurs et agricultrices, mais aussi pour les revendeuses de nos marchés. " La demande en produits céréaliers dans les marchés est très forte. J'ai donc décidé de commencer par revendre du maïs", nous confie-t-elle. Avec ses ressources et l'apport de sa mère, elle trouve une petite baraque au marché et devient officiellement revendeuse de céréales.

C'est par ses amies du marché qu'elle entend parler pour la première fois des produits FNFI. Au début, elle était dubitative. Car elle avait déjà tenté à plusieurs reprises de faire des prêts. Mais, elle a été découragée par les taux d'intérêt élevés et les garanties exigées. Des contraintes qui jouent effectivement un rôle majeur dans l'exclusion des femmes du marché formel du crédit. Et lorsqu'elles y ont accès, les femmes se voient généralement imposer des conditions de prêt plus strictes que les hommes. Essoyomewe n'a donc pas voulu tenter l'aventure. C'est pratiquement 6 mois après, c'est-à-dire en juillet



Kadanga Essoyomewe

2015 que par des témoignages des femmes du marché, elle est finalement convaincue et décide de faire le pas. Ainsi, elle obtient le Produit APSEF, Accès des Pauvres aux Services Financiers. " Je peux vous dire que mon seul

regret c'est d'avoir traîné les pays. Le taux d'intérêt est très souple pour nous les femmes", confesse-t-elle. Le crédit contribue à mettre de l'huile dans les rouages des femmes commerçantes. Elles sont des centaines

de milliers à bénéficier de l'accompagnement du FNFI depuis 2014

Comblée par ce succès, Essoyomewe a rapidement diversifié ses produits céréaliers. Après le lancement du produit Nkodédé, elle y voit une opportunité. Elle a rapidement fait les démarches et a obtenu 2 000 000 FCFA. Avec l'argent, elle stocke désormais des sacs de céréales et revend également des oléagineux. Son commerce s'est développé rapidement, et ses bénéfices ont augmenté en conséquence. Les oléagineux, en particulier, se sont avérés essentiels pour la croissance de son entreprise. Grâce à sa réussite, elle est désormais en mesure d'aider les autres et en est fière.

Mais elle a encore un objectif. À l'entendre, l'urbanisation en cours a entraîné une modification des préférences alimentaires, la tendance allant vers des produits céréaliers plus transformés et littéralement prêts à l'emploi, ce qui ouvre la voie à de nouvelles valeurs ajoutées. Elle veut donc se lancer dans les prochaines années dans la transformation des produits céréaliers et compte sur le FNFI. " Avec le FNFI, nous les femmes pouvons réaliser nos rêves", conclut-elle.

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



fnfi
Fonds National de
la Finance Inclusive



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatine
E-mail : atogomatine@gmail.com
Site web: www.togomatine.tg
Tw: @togomatine1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari
Responsable web:
Carlos Amevor
Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba
Edodji Nadia
Attipoe Edem Kodjo
Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla
Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 97 10 01 00 / 90 03 46 92

Graphiste:
Eros Dagoudi
Imprimerie: Direct Print
Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... société ou acteur privé s'engage à reboiser totalement une superficie qui sera définie d'un commun accord.

D'après les données du bilan du secteur forestier national de 2016, le Togo dispose d'une couverture de 24% toutes strates

confondues. La régression de la superficie forestière est évaluée à plus de 5600 hectares par an, et l'aire des terres dégradées, estimée

à 4,14% du territoire sur la période 2000-2010. Pour rappel, en dehors de la campagne de reboisement massif, d'autres mesures

ont été prises, notamment l'interdiction d'exportation de bois de sciage brut ou semi-brut.

Gestion des transitions politiques

Le réalisme politique de Faure Gnassingbé pour faire la différence ?

L'Afrique de l'ouest vit actuellement au rythme de transitions politiques. Trois pays dont le Mali, la Guinée et le Burkina Faso sont dirigés par des militaires, des putschistes. La Communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest (Cedeao) dans le souci de ramener rapidement l'ordre constitutionnel et de décourager la prise du pouvoir par les armes, presse les autorités militaires en place, de lui soumettre un calendrier réaliste pour l'organisation des élections. Mais, les parties peinent à s'entendre. Les dirigeants de l'organisation sous-régionale ont donc décidé de durcir le ton. Mais, il y a quelqu'un qui semble faire l'exception. C'est le président togolais Faure Gnassingbé qui visiblement veut transcender les clivages par un certain réalisme politique.

Depuis le début de ces crises, le président de la République donne l'impression de prendre constamment le contre-pied de la Cedeao. On se souvient que le président de la junte malienne Assimi Goita avait été reçu au palais présidentiel de Lomé. À l'époque il était vice-président, n'avait pas encore fait son coup contre le président de la transition Bah N'dao, et était en bons termes avec la Cedeao et le reste de la communauté internationale. Il faut aussi rappeler que la diplomatie togolaise est demeurée très active au Mali, même après le durcissement du ton par les dirigeants de la transition vis-à-vis de l'extérieur. Le 8 mars 2021, notre pays a même abrité

la deuxième réunion du Groupe de soutien à la transition au Mali (GST-Mali).

En janvier dernier, lorsqu'il s'était agi de prendre de nombreuses sanctions contre le Mali, dont la fermeture des frontières, Faure Gnassingbé ne s'est pas rendu à Accra. Même si le Togo a bel et bien pris part à cette rencontre et a accordé son soutien aux sanctions, l'absence du président de la République a été très remarquée. Quelques jours après, le président burkinabé Roch Marc Christian Kaboré subissait à son tour un coup d'Etat.

Pour beaucoup d'observateurs, l'intransigeance de la Cedeao était un échec. Malgré cela, il faut reconnaître comme aime



Faure Gnassingbé (à gauche) et son homologue Alassane Ouattara

à le marteler le député togolais Gerry Taama, que la Cedeao est une réussite unique en Afrique. La fragilisée serait un désastre. Alors, faut-il laisser les putschistes agir à leur guise ? Il est vrai que chacun de ces pays connaît des crises, et les militaires ont cru nécessaire de prendre le pouvoir par les armes afin de ramener l'ordre.

En même temps, des questions sérieuses doivent être posées : les militaires actuellement au pouvoir, sont-ils en mesure d'apporter des solutions durables aux crises que vivent leurs pays ? De

plus, ce qu'ils font aujourd'hui, ne constitue-t-il pas une jurisprudence dangereuse pour la sous-région ? L'avenir nous édifiera. Quoi qu'il en soit, il y a aujourd'hui une situation de non droit qui est là et qu'il faut essayer de gérer pour éviter des problèmes plus graves au sein de la Cedeao. Sur l'approche à adopter, le président togolais se montre plus flexible. Récemment en visite chez son homologue ivoirien Alassane Ouattara à qui l'on attribue les positions radicales de la Cedeao, Faure Gnassingbé s'est montré conciliant. « Personne n'a

envie que d'autres peuples souffrent de sanctions. Nous avons tous un agenda économique. Nous voulons que les perturbations que nous connaissons aujourd'hui, soient une mauvaise parenthèse », a déclaré le chef de l'Etat togolais.

« C'est un défi pour nous, monsieur le président. Je sais que nous nous sentons parfois impuissants, mais nous ne pouvons pas céder au désespoir. Nous devons trouver cette solution. Et j'ai foi que nous allons continuer nos entretiens, les élargir peut-être à nos pairs, pour trouver une solution. Nos pays, notamment le Ghana, le Togo, le Bénin et la Côte d'Ivoire, sentent la pression de cette situation. Plus tôt, nous trouverons des solutions idoines, et mieux ce sera », a-t-il lancé à l'endroit de son homologue ivoirien. En parlant de pression, le président togolais pense sans doute au Port autonome de Lomé (PAL) qu'utilisent énormément les pays du Sahel, sans oublier l'épineux problème du djihadisme qui menace d'entrer sur notre territoire par le nord du pays.

Edem Dadzie

Crises à l'UFC

Une dissolution du parti de Gilchrist Olympio est une solution envisageable

Le feuilleton auquel nous habitue l'Union des forces de changement (UFC) depuis des mois, pousse à la réflexion suivante : ne faudrait-il pas purement et simplement dissoudre ce parti politique ? Les responsables du parti n'apprécieront peut-être pas, mais, à celle allure l'on risque de déboucher sur une grave cassure. Et puis, le spectacle n'est pas beau !



Gilchrist Olympio

Depuis la scission avec la branche qui constitue aujourd'hui l'Alliance nationale pour le changement (ANC), l'UFC ne cesse d'enregistrer des crises. Il y a quelques années,

à la fin du gouvernement de cohabitation issu de l'accord RPT/UFC, certaines des personnalités qui ont soutenu Gilchrist Olympio jusqu'au bout ont claqué la porte sous

prétexte que le parti au pouvoir n'avait pas respecté sa part du contrat et qu'il fallait que le président national de l'UFC en tire toutes les conclusions. Ce sont Nicodème Habia qui a créé le parti Les Démocrates et Djimon Oré, le Front des patriotes pour la démocratie (FPD).

Malgré cela, le parti a tenu bon avec quelques renforts comme Séna Alipui et le Dr Folly Gada Ekoué. Mais, très vite, les vieux démons ont refait surface. Dr Ekoué n'a pas tardé à se plaindre et à annoncer sa démission, alors que la présence de personnes comme lui avait réussi à donner une nouvelle allure au parti. Et c'est au moment où l'on parle de réconciliation qu'une nouvelle crise naît.

L'on accuse le député Séna Alipui et l'ancien ministre Eliot Ohin d'être les chefs des deux

camps protagonistes qui se battraient pour le contrôle du parti. Récemment, c'est avec consternation que l'on a appris que dans le cadre de l'élection des membres de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), l'UFC avait introduit deux listes.

L'on n'a pas encore fini d'en parler que l'on apprend qu'il y a eu une bagarre au siège du parti le 1er avril dernier. Le député Séna Alipui qui est indexé encore une fois, ne reconnaît pas les faits. Quoi qu'il en soit, il y a visiblement un malaise à l'UFC. « Il n'y a pas de fumée sans la flamme », dit un adage populaire. Les responsables de l'UFC devraient apprendre à mieux gérer leurs désaccords et arrêter de s'offrir autant en spectacle. Ou alors, comme suggéré dans le titre de cet

article, l'on devrait envisager de dissoudre ce parti. D'ailleurs, il semble que le ministre de l'Administration territoriale peut prendre une telle initiative s'il se rend compte qu'un parti politique est devenu un problème pour la société. Il y a aussi une autre possibilité. Comme dans notre pays, à la moindre crise dans les partis politiques et syndicats, l'on s'en va créer d'autres organisations, ceux qui ne se retrouvent plus dans les idéaux et fonctionnement du parti conformément à ses textes, devraient envisager de créer une nouvelle formation politique. Toutefois, la meilleure voie reste la conciliation. Dans tout cela, c'est le silence de Gilchrist Olympio qui questionne sérieusement... Est-il toujours en vie ?

La rédaction

Côte d'Ivoire / Gouvernement

Tiémoko Meyliet Koné, ancien directeur de cabinet de Guillaume Soro, nommé vice-président

La surprise vient peut-être de là. Mais la reconduction du Premier ministre Patrick Achi était presque un « non-événement » pour les plus avisés. Ancien directeur de cabinet du Premier ministre Guillaume Soro, le désormais vice-président de la Côte d'Ivoire vient d'être débarqué du gouvernorat de la Bceao. Il remplace Kablan Duncan, qui a remis sa démission de ce poste depuis 2020, à moins de 2 ans de la présidentielle.

Il y a deux ans, devant les mêmes parlementaires, le président Alassane Ouattara avait alors annoncé qu'il ne serait pas candidat à la présidentielle de 2020 et s'était engagé à transférer le pouvoir à une nouvelle génération. Le mardi 19 avril 2022, le chef de l'Etat ivoirien, qui n'a pas respecté sa parole tenue, vient annoncer la nomination de Tiémoko

Meyliet Koné au poste de vice-président, poste vacant depuis la démission de Daniel Kablan Duncan. Homme d'expérience et économiste de renom, le chef de l'Etat a décrit son « colistier » comme un technocrate hors pair, un brillant économiste, un homme de consensus et de probité. Ancien directeur de cabinet de Guillaume Soro, alors Premier

ministre, Tiémoko Meyliet Koné a été ministre de la Construction, conseiller du président Alassane Ouattara, chargé des questions économiques et financières avant de prendre les commandes de l'institution monétaire ouest-africaine en 2011. Le nouveau vice-président va prêter serment comme le préconise la Constitution Ivoirienne. Son éligibilité



Le nouveau vice-président ivoirien, Tiémoko Meyliet Koné

a d'ailleurs été validée par le Conseil constitutionnel, dans la journée du 19 avril. Quant à l'« ancien-nouveau » Premier ministre, sa mission est nouvelle :

constituer un nouveau gouvernement resserré d'une trentaine de ministres avec pour priorité de lutter contre la vie chère.

T.M.

Guinée/Transition

La junte propose un plan de remise du pouvoir aux civils en 10 étapes

Le ministre de l'Administration du territoire et de la Décentralisation, Mory Condé, a détaillé vendredi dix « étapes clés » devant mener à la restitution du pouvoir à des civils élus, sans donner de calendrier ni fixer d'échéance. Il a tenu ces propos à l'ouverture du Cadre de concertations inclusives, un nouveau forum censé faciliter la transition politique après le coup d'État militaire de septembre 2021.

Selon le calendrier décliné par le ministre de l'Administration du territoire, Mory Condé, la restitution du pouvoir aux civils doit passer par plusieurs étapes. « Le recensement de la population, le recensement administratif à caractère d'état civil et l'élaboration d'une nouvelle Constitution, son adoption par voie référendaire, l'organisation des élections locales,

l'organisation des élections régionales, l'organisation des élections législatives, l'organisation de l'élection présidentielle - le premier et le deuxième tour - et ensuite l'installation du président élu pour mettre fin à la transition. » Pour l'Anad, une plateforme de plus de 60 partis politiques qui a déjà pris ses distances par rapport au cadre de



Mamady Doumbouya

concertation inclusif lancé vendredi dernier par le gouvernement, le CNRD joue la montre.

« Nous rappelons que nous avons, dans les cas des consultations qui avaient été faites au Palais du peuple, tous les acteurs, dit Cellou

Baldé, membre du bureau politique national de l'UFDG. Les membres de la société civile avaient déposé des mémos dans lesquels des chronogrammes détaillés étaient prévus, étaient suggérés et donc si nous nous retrouvons dans un

cadre de dialogue, nous pouvons mettre en place une commission technique qui va s'occuper de la question du chronogramme. Mais aujourd'hui, pour nous, le CNRD ne fait que faire une fuite en avant pour perdre davantage du temps et pour faire les yeux doux à la Cedeao ».

Faire les yeux doux à la Cedeao qui menace la Guinée de sanctions, notamment économiques et financières, après le 25 avril prochain si la junte ne respecte pas son ultimatum sur le calendrier de restitution du pouvoir aux civils.

T.M. et Rfi.fr

France / 2ème tour de la présidentielle

Mélenchon pense à un 3ème tour pour être élu Premier ministre

Jean-Luc Mélenchon lance un appel aux électeurs de gauche, dont il estime qu'ils sont nombreux à partager les idées de l'Union populaire, le mouvement de La France insoumise pour l'élection présidentielle : « Je demande aux Français de m'élire Premier ministre », en soutenant les candidats du courant aux élections législatives pour qu'une majorité de gauche émerge à l'Assemblée nationale.

« Il n'y a pas seulement un deuxième tour, il y a un troisième tour », lance-t-il, avant de poursuivre : « Toutes les satisfactions que je pouvais attendre de la tranquillité de cette sortie d'élection seront sacrifiées à cet objectif. C'est-à-dire, soyez 11 millions, soyez 12 millions, soyez 13 millions, rassemblez-vous avec l'Union populaire ».

Un peu plus tard, Jean-Luc Mélenchon explique

: « Moi, je ne veux pas que Mme Le Pen prenne le pays et je ne veux pas que M. Macron garde le pouvoir et je dois résoudre cette contradiction. Et je ne la résous que d'une manière, en disant : il y a un troisième tour. » Il s'adresse ensuite aux électeurs : « Commencez par régler ce qui vous paraît le plus urgent et le plus dangereux, et au tour suivant, on prend le suivant. Je serai donc le Premier ministre par la

faveur ou la grâce ». Interrogé sur ce qui lui a manqué pour accéder au second tour et les 400 000 voix qui l'ont séparé de la candidate d'extrême droite Marine Le Pen, M. Mélenchon a estimé qu'il existait en France « trois blocs » : l'un de droite et libéral, incarné par Emmanuel Macron ; l'autre d'extrême droite, porté par Marine Le Pen ; un troisième incarné par le mouvement de L'Union populaire, auquel il ajoute



Jean-Luc Mélenchon

un bloc abstentionniste, actant de fait que les voix qui lui ont manqué sont

celles des électeurs qui ne se sont pas exprimés.

Festival La Marmite (Fesma)

Une centaine d'exposants et près de 100 000 visiteurs attendus à la première édition

Le Festival La Marmite (Fesma) a été officiellement lancé, le mardi 19 avril à l'Ecovillage de Davié. Cette rencontre culinaire entend mobiliser pour sa première édition une centaine d'exposants et près de 100 000 visiteurs.

Le Fesma se tient autour du thème : « cuisine africaine : les enjeux du consommateur local et les nouveaux modes d'alimentation ». Il se tient à Lomé du 9 au 15 mai. La rencontre s'inscrit dans le cadre de la valorisation du tourisme culturel et africain. Le Fesma permet de réunir le public autour de la valorisation du patrimoine gastronomique togolais et africain. Il vise aussi à les rassembler autour des

saveurs locales, tout en promouvant les produits du terroir et en militant pour une alimentation saine et équilibrée.

«Le Fesma c'est la réunion de nos cultures parce qu'on a plusieurs cultures au Togo. C'est un pays de refuge où les gens se sentent bien... Dans les 5 régions on a des mets différents, des mets qui nous rassemblent. Donc le Fesma, c'est pour rassembler », indique la marraine du Festival, Olivia



La table d'honneur au lancement du festival

De SOUZA. L'occasion permettra de sensibiliser et d'accompagner les producteurs,

transformateurs et les autres acteurs sur la valorisation de la chaîne agroalimentaire selon les exigences du

développement durable. « Cet événement est très capital pour valoriser les mets ancestraux du terroir. On a beaucoup de recettes chaque région, il faut les faire ressortir pour que la population les découvre et pour faire valoir la gastronomie africaine », souligne le président de l'association Africa Gastronomie Togo Gervais Gnekoezan.

L'entrepreneuriat dans le secteur de la restauration et des métiers de bouche sera aussi valorisé au cours de cette rencontre.

Félix T.

Communications électroniques

L'Arcep mesure la qualité de services des opérateurs mobiles

L'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) a commencé, mardi 19 avril, une campagne nationale de mesures de la qualité de service en présence des opérateurs de communications électroniques mobiles. Cette campagne prévue pour 2 mois permet d'évaluer le niveau de la qualité des services fournis par les opérateurs Togo Cellulaire et Moov Africa Togo.



Siège de l'Arcep à Lomé

Il s'agit d'une campagne nationale de mesure de la qualité des services (QoS) mobiles voix (2G) et data (3G/4G). L'évaluation permet à l'Arcep d'apprécier la conformité des opérateurs aux exigences réglementaires par rapport aux indicateurs de qualité de services mobiles. En prélude à l'opération, une décision portant protocole de mesure de qualité des services mobiles, acquis des outils QoS de mesures

et de traitement de dernière génération, mise en place d'un centre de supervision et de contrôle QoS en temps réel, a été adoptée par l'Autorité de régulation.

Des sanctions sont prévues contre les opérateurs en cas de manquement. « Il est à signaler que l'Arcep mène, de manière continue, des mesures de qualité de service dont les premiers résultats, publiés le 20 décembre

2021, ont révélé de graves défaillances par rapport aux exigences de qualité de service. Ces résultats serviront de référentiel à la campagne nationale amorcée ce jour et en cas de manquements, des sanctions seront prononcées par l'Autorité de régulation à l'encontre des opérateurs, conformément à l'article 31 de la LCE », a précisé le régulateur.

La Loi n°2012-18 du 17 décembre 2012 sur les communications électroniques (LCE) régule les activités du secteur des communications électroniques au Togo. Elle inclut également les eaux territoriales et le plateau continental contigu. L'objectif est de favoriser l'accès des citoyens aux services de communications électroniques.

La campagne nationale de mesures de la qualité de service sera réalisée deux fois chaque année pour vérifier que les opérateurs mobiles respectent la qualité de service. Les résultats seront publiés, conformément à la réglementation.

Félix Tagba

Croissance économique 2022

La Banque mondiale abaisse ses prévisions de 4,1% à 3,2%

La Banque mondiale revoit à la baisse ses prévisions de croissance. L'annonce a été faite lundi 18 avril par le président de l'institution, David Malpass.



Cette baisse s'explique par le ralentissement de la croissance en Europe et en Asie centrale. Le conflit entre l'Ukraine et la Russie a des incidences économiques sur l'Europe de l'Est et dans certains pays d'Asie.

L'institution de Bretton Woods relève que ce conflit a provoqué la fermeture de la moitié des entreprises ukrainiennes et réduit les exportations. Pour soutenir le pays, près d'un milliard de dollars d'aide a été octroyé par la Banque. 2 milliards de dollars supplémentaires devraient être accordés au pays dans les mois à venir.

« En entraînant une diminution des disponibilités alimentaires et une augmentation des prix des combustibles, la catastrophe qui se déroule en Ukraine provoque une onde de choc qui amplifie les inégalités en mettant les plus vulnérables à plus rude épreuve encore. La guerre a également pour conséquences d'alourdir les dettes publiques, de faire augmenter l'inflation et de réduire l'accès aux marchés, venant aggraver les reculs déjà enregistrés à la suite de la pandémie », indique la Banque mondiale.

A la crise entre l'Ukraine et la Russie s'ajoute les effets de la pandémie du coronavirus.

Dans le cadre des Réunions de printemps, une rencontre réunit plusieurs dirigeants et experts pour réfléchir sur les conséquences des chocs mondiaux sur les populations les plus vulnérables. Elle permettra de trouver des solutions pour faire face à ces crises.

La rédaction

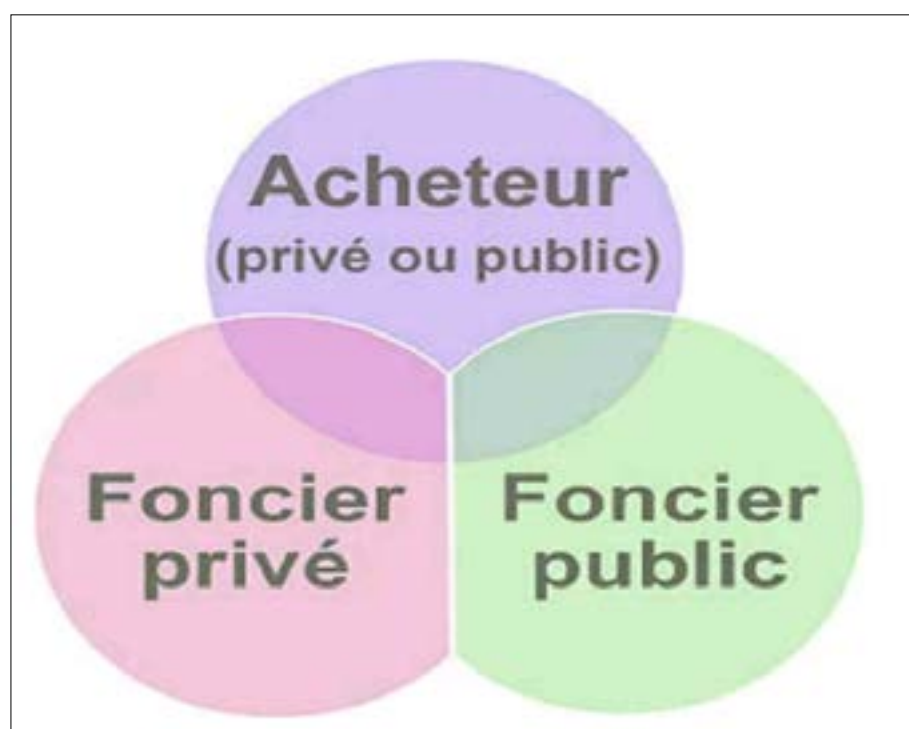
Gouvernance socioéconomique

Le foncier au Togo, les stratégies face à ce « terrain litigieux »

Le Togo dispose désormais d'un guichet unique pour toutes les opérations relatives au foncier. Cette réforme majeure intervient à la suite de la fusion des formalités à la conservation foncière. Depuis décembre 2018, le Togo a procédé au regroupement des formalités de mutation, en vue de simplifier les procédures de transfert de propriété. Ainsi, les phases d'étude de dossier, de liquidation et de paiement des droits d'enregistrement, et de conservation en matière foncière, sont désormais fusionnées. Selon l'exécutif togolais, « il permettra, à l'instar du Centre de formalités des entreprises (CFE), de réduire les coûts et minimiser les risques en matière de formalités domaniales ». Les enjeux sont de taille et les défis restent un vaste chantier.

Prévu dans le nouveau code foncier et domanial pour « répondre au besoin d'allègement et de célérité de la procédure d'obtention des actes d'urbanisme, notamment le titre foncier », le Guichet foncier unique (GFU) regroupe les représentants de toutes les administrations impliquées dans les formalités de dépôt et de réception des documents nécessaires aux formalités de l'immatriculation.

Ce que regorge le domaine du foncier



Le domaine du foncier

« Foncier » ayant valeur d'adjectif, le mot désigne ce qui est « relatif à un fonds de terre, à son exploitation, à son imposition ». D'où les notions de : propriétaire foncier, propriété foncière, taxe foncière. La notion de bien foncier, très voisine de la notion de bien immobilier, ne doit pas cependant être confondue avec elle. Dans le langage de la promotion immobilière, le foncier désigne généralement le terrain qui sert de support à une construction immobilière. Il reste que l'adjectif « foncier », dans l'usage courant, désigne « un bien relatif à la

propriété non-bâtie mais aussi à la propriété bâtie ». Ainsi, dans cette acception, les immeubles, constructions et autres bâtiments sont réputés aussi être des biens « fonciers ». Avec des variations selon le contexte et la législation et la loi du marché (autrement dit, la loi de l'offre et de la demande), le sol prend une certaine valeur (ou en perd), ce qui génère ou entretient un « marché foncier ». Ce marché est généralement défini - pour un territoire particulier, ou de manière générale - comme l'ensemble des ventes échangées ou mises en vente

de terrains, qu'elles soient faites dans le but d'exploiter les sols (ou sous-sol) qui ne sont pas homogènes, des biens immobiliers ou sans volonté de les exploiter (par exemple pour protéger la nappe ou protéger la nature (ex : cas d'un parc national ou d'une réserve naturelle). Ce marché se traduit par la formation d'un prix, qui peut évoluer dans l'espace et dans le temps. La valeur foncière d'un terrain varie selon l'utilisation envisagée ou permise (agricole, minière, touristique, urbanisation, protection de la nature, etc.), ainsi des marchés spécialisés se sont-ils construits.

Sur une « planète finie » où la population augmente rapidement, le foncier apparaît comme une ressource finie, non- renouvelable (en tant que surface au sol, mais la construction en étage ou sous le sol permet, dans la ville dense par exemple de mieux "valoriser" et exploiter le mètre carré au sol), et susceptible d'être dégradée par la pollution ou la dégradation des sols et d'alors perdre de la valeur (pour le foncier agricole et forestier en particulier, mais aussi pour le foncier urbain en cas de

fortes pollutions). Les Etats et régions se dotent d'outils et de stratégies foncières pour limiter le gaspillage et la dévalorisation du foncier, ou pour le réhabiliter.

En tant que support de biodiversité et de services éco systémiques : la protection de la nature implique la préservation et des espèces, mais également celle de leurs habitats naturels. Celle-ci s'appuie sur des lois ainsi que sur des démarches contractuelles et des outils de maîtrise foncière. Parfois, des chartes (projets de territoire dont parcs nationaux et Parcs naturels régionaux, forêts, charte des espaces naturels sensibles de l'Assemblée des Départements de France, etc.) cadrent ces stratégies et l'utilisation d'une panoplie d'outils contractuels et de gestion. La maîtrise foncière est l'un de ces outils. Il permet de protéger des lieux de biodiversité et des milieux tels que les mares, bocages ou prairies agricoles. Dans certains pays les servitudes environnementales complètent ce type de dispositif.

L'innovation du Centre de formalités des entreprises (CFE)



Espace peu habité

L'allègement des procédures de création des entreprises au Togo se poursuit, la

dernière innovation en date est la création d'entreprises en ligne. Cette innovation est

opérationnelle et ce depuis février 2018. Elle s'inscrit dans la logique d'amélioration du climat des affaires au Togo. Cette réforme s'avère être une aubaine pour les entrepreneurs, pour qui l'adage « Time is money » est une réalité incontournable. Dorénavant, ils pourront donc procéder à la création de leurs entreprises via le site internet du Centre de formalités des entreprises en y déposant les documents électroniques nécessaires. Tout comme

pour les procédures physiques, le guichet unique du CFE centralisera toutes les données et procédera à la délivrance des cartes de création d'entreprises. A en croire les autorités du CFE, les efforts se poursuivront pour rester dans le délai des 24 heures pour l'obtention des cartes. Par conséquent, il convient de retenir qu'il est possible de retirer sa carte dans la journée si la demande est faite en matinée.

Source : autogo

Les actes et certificats d'urbanisme



Le titre foncier, un document nécessaire

L'analyse et le bien-fondé du nouveau code foncier au Togo



Le Parlement togolais a adopté en juin 2018, une nouvelle loi portant régime foncier et domanial en République du Togo. Par ce vote, le gouvernement voudrait mettre fin à l'insécurité foncière importante qui secoue le pays depuis plus de quatre décennies, et source de lourds conflits fonciers représentant plus de 70% des dossiers enrôlés dans les tribunaux du pays. La nouvelle loi renforce mieux le cadre juridique du foncier avec la création du guichet foncier unique et l'introduction de nouvelles mesures, entre autres, sur la vente ou l'échange de parcelle ou d'immeuble. Sur ce dernier point, les articles 161 et 162 du code, proscrivent la vente, le transfert, l'échange de toute propriété si celle-ci n'a pas été immatriculée au préalable. De plus, la transaction foncière doit obligatoirement être approuvée par un notaire qui s'assure, préalablement, de l'existence réelle de la propriété, de l'authenticité et de la légalité de tous les documents en jeu. Ainsi, et contrairement à la loi

antérieure, ces nouvelles dispositions barrent la voie aux doubles, voire triples ventes. Le guichet foncier unique annoncé permettra de centraliser, de numériser et d'archiver toutes activités et informations relatives au foncier sur le territoire togolais. Si cela est fait dans les règles de l'art, il est possible que les parcelles ne puissent plus se "volatiliser" comme il est souvent constaté dans l'administration publique dépourvue d'archives sur le foncier.

Sur le plan judiciaire, les articles 5, 55, 161, 162 et 163 du code servent de guide au magistrat dans les procès de conflit domanial. Sur un cas de double vente, il est en mesure de situer les responsabilités, en déclarant si l'infraction a été constituée en raison de la mauvaise foi du propriétaire, de la négligence du notaire ou du conservateur, puisque chacun de ces acteurs, l'un après l'autre, a un rôle spécifique à jouer dans les processus de vente et d'immatriculation.

Source : afrikipresse.fr

Les certificats d'urbanisme sont des actes fournis par l'administration, permettant à l'administré demandeur d'être informé des contraintes d'urbanisme pesant sur son projet et de stabiliser pour un an et demi ou plus lesdites contraintes. Les certificats d'urbanisme ont une histoire marquée par de nombreuses modifications successives. En effet, il est apparu très tôt que les propriétaires et les constructeurs avaient besoin de disposer d'une information fiable sur les servitudes susceptibles de limiter l'exercice du droit de construire sur un terrain. Cette nécessité a donné lieu, dès la circulaire du 13 décembre 1950, à la pratique des notes de renseignements d'urbanisme. Puis, ces actes sont devenus de plus en plus complexes et divers, avec jusqu'à trois types de certificats dont certains, obligatoires, notamment pour certaines demandes de division de terrain. Ils étaient alors, en réalité, des autorisations préalables et s'éloignaient du caractère informatif que devait revêtir l'acte. Actuellement, il existe deux certificats types : un certificat d'urbanisme dit « d'information », qui renseigne abstraitement sur la situation d'un terrain au regard du droit de l'urbanisme sans se prononcer sur sa constructibilité (le CU A), et un certificat d'urbanisme dit « opérationnel », qui prend position sur la faisabilité d'une

opération déterminée.

Le certificat d'urbanisme informatif indique également les limitations administratives au droit de propriété, autrement dit les servitudes d'utilité publique. Le principe d'indépendance des législations voit ici ses défauts limités par une information relativement complète des administrés sur l'étendue des droits applicables sur leurs fonds. En revanche, le certificat n'a pas à exposer l'existence de servitudes de droit privé qui pourraient grever le fond.

Enfin le certificat d'urbanisme informatif indique la liste des taxes et participations d'urbanisme qui lui sont applicables. Le Conseil d'État a cependant jugé que l'omission d'une taxe légalement applicable dans un certificat d'urbanisme ne faisait pas obstacle à son exigibilité au moment du permis de construire. De plus lorsque le projet est soumis à avis ou accord d'un service de l'État, le certificat d'urbanisme le mentionne également, de même que lorsqu'un sursis à statuer pourrait être opposé, à condition bien entendu que les conditions pour qu'il soit opposé soient d'ores et déjà réunies au moment de la délivrance du certificat.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

Célébration de la Pâques

L'Hôtel 2 Février partage la joie pascale avec les enfants de l'orphelinat Vio Dada

L'Hôtel 2 Février de Lomé a marqué de son empreinte la célébration de la Pâques. Le prestigieux hôtel du Togo a célébré la résurrection de Jésus Christ avec l'orphelinat Vio Dada, le samedi 16 avril 2022, dans les locaux de l'hôtel en offrant aux enfants dudit orphelinat, une veillée pascale inoubliable et ce, à travers l'art et la chasse aux œufs.



Des enfants décorant les œufs sous le regard admiratif des responsables

Le prestigieux Hôtel 2 Février a fait parler son cœur en ouvrant ses portes à plus de quarante enfants de l'orphelinat "Vio Dada" (qui signifie "mère des enfants" en langue nationale Ewe), pour la célébration de la Pâques, samedi dernier. Chez les catholiques, les cloches cessent de sonner à partir de la messe du jeudi qui précède la Pâques, dit « Jeudi Saint », en signe de deuil pour la mort du Christ. On les ré-entend à la fin de la veillée de Pâques, qui précède le jour de Pâques proprement dit. La tradition prétend que les cloches ne sonnent plus car elles sont parties à Rome. Elles reviennent dans la nuit, chargées d'œufs en chocolat qu'elles

d'immenses terrains de jeux. D'autres légendes religieuses racontent que pendant le carême, il était interdit de manger des œufs. Ceux qui étaient pondus pendant cette période étaient conservés, bénis et décorés pour être offerts aux enfants le jour de Pâques pendant une grande chasse aux œufs.

C'est dans ce principe religieux que s'est inscrit l'Hôtel 2 Février avec les enfants de l'orphelinat Vio Dada. Dans le hall de l'hôtel, les enfants ont peint, sur des œufs cuits, des dessins de leur choix. Ils ont également fait du coloriage de dessins sur papier. Ensuite les enfants se sont prêtés au jeu de la chasse aux œufs dans le

en cette période pascale de la résurrection de Jésus Christ. Au nom de



Séance de coloriage

cette résurrection, nous avons la chance de venir à l'Hôtel 2 Février. C'est une joie immense pour l'orphelinat Vio Dada, de voir l'Hôtel 2 Février aux côtés des orphelins pour les éloigner de la tristesse et de la solitude en cette période de Pâques, afin qu'ils se sentent soutenus et totalement en famille. L'orphelinat Vio Dada témoigne toute sa gratitude à l'Hôtel 2 Février pour leur bonté de cœur. Que Dieu lui accorde la santé et la prospérité. Nous serons toujours fiers de pouvoir revenir dans ce beau lieu », a-t-elle affirmé.

Ewoum Dominique, 10 ans, élève en classe CM1, un des enfants de l'orphelinat a exprimé ses ressentis. «

C'est ma première fois de venir à l'Hôtel 2 Février. J'ai vu de très belles choses. J'ai dessiné sur des œufs, j'ai aussi colorié une fleur. Quand on a fait la chasse aux œufs, j'en ai trouvé 9. J'ai passé de bons moments et je remercie l'Hôtel 2 Février qui nous a invité et nous n'avons pas payé pour venir ici», a témoigné ce jeune "éveillé du monde" à l'image du slogan de l'orphelinat.

L'Hôtel 2 Février, une action peinte en deux tableaux.

Pour la structure, « C'est pour nous aujourd'hui une tradition, depuis l'ouverture de l'Hôtel 2 Février en 2016, que durant certaines périodes festives, de pouvoir avec des enfants, avec des

symbole de générosité, de gratitude. Nous avons donc invité les enfants de l'orphelinat Vio Dada pour partager ensemble un moment de convivialité, pour leur dire que nous sommes présents à leurs côtés », a expliqué Serge Messan, directeur commercial de l'Hôtel 2 Février.

« Le second tableau est aussi de dire que l'Hôtel 2 Février est ouvert. Nous ne sommes pas une structure fermée. Nous donnons la possibilité à tout citoyen et nos portes sont grandement ouvertes. Les premiers clients de l'Hôtel 2 Février c'est la population togolaise. Nous avons des offres alléchantes durant cette période de Pâques », a-t-il poursuivi.

associations œuvrant pour des causes nobles, de pouvoir les regrouper à l'Hôtel et de leur offrir ce que nous savons faire le mieux, c'est-à-dire, le meilleur de l'hospitalité

La société de transport Hertz a sponsorisé le transport des enfants de l'orphelinat Vio Dada. Les activités ont pris fin dans une ambiance festive sous



Des œufs décorés par les enfants

déversent dans les jardins. Une tradition veut que les enfants participent à une "chasse aux œufs" le lendemain pour chercher toutes les friandises. Du coup, les parcs et les jardins deviennent alors

jardin de l'hôtel. Pour Mlle Abla Germaine Lamadokou, présidente fondatrice de l'orphelinat Vio Dada, cette action de l'Hôtel 2 Février « est un signe. Cela veut dire que Dieu est avec nous



Des enfants lors de la chasse aux œufs

togolaise. Avant tout l'objectif d'un hôtel c'est de recevoir, donc pour nous, la Pâques est un grand

les chants de ces jeunes pousses.

Attipoe Edem Kodjo

Francophonie et Parlements

Lomé abrite un atelier des fonctionnaires parlementaires de la sous-région

Le Togo abrite à l'Assemblée nationale, un atelier sous-régional de renforcement des capacités des fonctionnaires parlementaires du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Togo. Conjointement organisé par l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et l'Université Senghor, en collaboration avec l'Assemblée nationale du Togo, ledit atelier est prévu du mardi 19 au vendredi 22 avril 2022. Une cérémonie officielle a ouvert les travaux hier mardi à la représentation nationale togolaise.



Photo de famille des participants à l'ouverture

Pendant quatre jours, le personnel administratif des Parlements du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Togo seront en atelier de renforcement des capacités autour du thème « L'administration et l'organisation du travail parlementaire ». En effet, les Parlements entendent compter sur le soutien d'une administration dont la mission est d'en assurer le fonctionnement quotidien. Seulement, l'organisation des Parlements de l'espace

francophone s'inscrit dans un cadre institutionnel hétérogène.

Chacune des Assemblées parlementaires de nos pays dispose d'une structure organisationnelle fruit de son histoire, de ses traditions politiques ou des influences juridiques auxquelles elle se rattache. Cette différence plurielle fait la richesse et l'originalité des rencontres et des échanges. D'où le présent atelier, qui vise à conforter les expériences et comparer les systèmes institutionnels

de fonctionnement de nos Assemblées respectives afin d'optimiser les capacités opérationnelles ou d'adaptation des administrations parlementaires.

Pour Alioune Dramé, directeur du département management de l'Université Senghor d'Alexandrie, l'organisation d'un tel atelier « est une tradition à la Francophonie. Nous l'avons organisé à Bamako, à Abidjan, à Niamey, au Cambodge, à Madagascar, et aujourd'hui

à Lomé. L'objectif est de former les fonctionnaires des Parlements de langue française à mieux s'adapter à leur travail parlementaire ».

Ce séminaire de quatre jours à Lomé s'inscrit dans le cadre du renforcement de la synergie d'action entre l'APF et ses sections nationales membres. D'après Sékou Kanté, conseiller région Afrique de l'Assemblée parlementaire de la francophonie « La tenue effective de cette formation est significative pour nous à plus d'un titre. Tout d'abord, elle s'adresse aux fonctionnaires des Parlements qui constituent la mémoire institutionnelle et les appuis indéfectibles aux parlementaires pour la bonne pratique de leur mission. Elle est également significative du fait de sa régionalisation ».

Les participants, une trentaine, à cet atelier seront édifiés sur des thématiques notamment la francophonie institutionnelle, la communication institutionnelle des Parlements et les relations publiques, le travail des commissions permanentes, l'usage des techniques multimédias et de la presse dans/par les Parlements, le rôle et fonction de administrateurs des commissions et des assistants parlementaires, la préparation et la gestion de la séance plénière.

La présidente de l'Assemblée nationale togolaise, Yawa Djigbodi Tsègan, par la voix de son représentant, Efoé Kini, chef de cabinet, s'est « réjoui du choix de ce thème avant-gardiste, car les Assemblées parlementaires se modernisent pour refléter les aspirations de la société et relever les défis de son époque tout en veillant au maintien de la tradition parlementaire. Cet impératif mutationnel est certes porté par l'ensemble des parlementaires, mais surtout par la contribution déterminante des fonctionnaires parlementaires et le concours des partenaires en développement. C'est à ce titre que cette formation nous indique la direction à prendre pour innover et transformer substantiellement le cadre d'organisation du travail parlementaire ».

Au sortir de l'ouverture officielle, les responsables des institutions organisatrices ont été reçus en audience par la présidente de la représentation togolaise, Yawa Djigbodi Tsègan. L'atelier sous-régional de renforcement des capacités des fonctionnaires parlementaires, prendra fin le 22 avril prochain, avec un compte rendu des travaux, les résolutions prises et la remise des attestations de participation.

Attipoe Edem Kodjo

Action sociale

La Micash fait du bien aux populations de Balénou-Kpota

La communauté musulmane du Togo et du monde entier est en carême. En ce mois d'avril béni de Ramadan, l'organisation sociale dénommée Motivation intense et collective au service de l'humanité (Micash), a procédé le vendredi 15 avril 2022, dans le village de Balénou-Kpota (région des Plateaux), à l'inauguration d'une nouvelle mosquée, couplée d'une activité de partage de kits alimentaires.

La Motivation intense et collective au service de l'humanité (Micash), a fait parler son cœur vendredi dernier, à l'endroit des populations de Notsé (située à 94 km de Lomé) dans le village de Balénou-Kpota (à 15 km de la ville de Notsé). A l'écoute des besoins des habitants de ladite localité, Micash a répondu à leur appel en leur construisant une mosquée flambant neuve d'une valeur de 10 millions de francs CFA. « Nous avons l'habitude de venir dans ce village pour leur rendre des services humanitaires. Ainsi, à chaque mois de Ramadan, nous leur rendons visite. La dernière fois que nous sommes venus, nous avons constaté que

cette population a besoin d'une mosquée. Nous avons espéré que le besoin se fasse sentir par eux-mêmes ; ce qui a été le cas. Cette nouvelle mosquée est le fruit de la contribution volontaire des membres de Micash et des bonnes volontés », a expliqué l'imam Ridwane Okpedjo, président fondateur de la Micash.

Outre l'inauguration de la mosquée, les responsables de l'organisation ont accueilli selon les principes de l'Islam, trente-cinq (35) personnes convertis en Islam. Cette cérémonie de bénédiction de bienvenue aux nouveaux fidèles a été suivie de la prière de 13h dans la nouvelle mosquée et au sortir, la



Aperçu de la nouvelle mosquée

remise de don en vivres (Riz, huile, boîtes de conserve, etc.) aux populations.

« Nous remercions Dieu et Micash pour ses actions envers nous. Les difficultés de nourriture et d'eau sont récurrentes ici et là. Micash fait toujours de son possible pour nous venir en aide. Que Dieu les bénisse et le leur

rende au centuple. Nous promettons de faire bon usage des dons », a déclaré le garant de la communauté musulmane de la localité. En ce qui concerne la difficulté en eau potable, « la Micash a déjà élaboré un projet de forage subventionné par une bonne volonté dont la mise en œuvre sera effectuée dans les

semaines à venir », a rassuré le président fondateur de la Micash.

La Motivation intense et collective au service de l'humanité (Micash) est une organisation laïque qui œuvre dans le social et dans le domaine des problèmes de santé physique et spirituelle.

Attipoe Edem Kodjo

Crainte d'une nouvelle pandémie

De l'eau contaminée par les antibiotiques mise en cause par un rapport

Selon un rapport du Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue), les populations du monde entier sont exposées, sans le savoir, à de l'eau contaminée par des antibiotiques. Cela pourrait provoquer l'apparition d'agents pathogènes résistants aux médicaments et alimenter une nouvelle pandémie mondiale.



Une scientifique fait des prélèvements dans une rivière

L'étude publiée le mois dernier, à l'approche de la Journée mondiale de la santé, le 7 avril 2022, révèle qu'à l'échelle mondiale, on n'accorde pas suffisamment d'attention à la menace que représente la résistance aux anti-microbiens, la plupart des antibiotiques étant excrétés dans l'environnement via les toilettes ou la défécation en plein air. En 2015, 34,8 milliards de doses quotidiennes d'antibiotiques ont été consommées, et jusqu'à 90% d'entre elles sont excrétées dans l'environnement sous forme de substances actives.

Alors que 80 % des eaux usées dans le monde ne sont pas traitées, même dans les pays développés, les installations de traitement sont souvent incapables de filtrer les microbes dangereux. Cette situation pourrait engendrer des superbactéries capables d'échapper à la médecine



Un virus

moderne et de déclencher une pandémie. « Les antibiotiques et autres médicaments sauvent des vies mais doivent être utilisés avec précaution pour prévenir la résistance aux anti-microbiens, qui présente des risques sociaux, environnementaux et financiers pour les entreprises et la société en général », a fait observer Leticia Carvalho, cheffe du service des eaux marines et douces du Pnue. En 2019, les infections résistantes aux antibiotiques

étaient liées au décès de près de 5 millions de personnes. Sans action immédiate, ces infections pourraient causer jusqu'à 10 millions de décès par an d'ici 2050. « Une autre pandémie menace le monde entier. Les conséquences de la poursuite du développement et de la propagation de la résistance aux anti-



Des antibiotiques

microbiens pourraient être catastrophiques », prévient le rapport.

Les anti-microbiens sont des agents destinés à tuer ou à inhiber la croissance des agents pathogènes. Ils comprennent les antibiotiques, les fongicides,

les agents antiviraux, les parasitocides, ainsi que certains désinfectants, antiseptiques et produits naturels. La résistance aux anti-microbiens se produit lorsque des microbes, tels que des bactéries, des virus, des parasites et des champignons, évoluent pour devenir immunisés contre les médicaments auxquels ils étaient auparavant sensibles. Plus les microbes sont exposés aux produits pharmaceutiques, plus ils sont susceptibles de s'y adapter.

« Les antibiotiques doivent être utilisés avec précaution pour prévenir la résistance aux anti-microbiens qui pose des risques sociaux, environnementaux et financiers aux entreprises et à la société dans son ensemble », a ajouté Leticia Carvalho.

Une autre étude sur la pollution des rivières du monde par les produits pharmaceutiques avait déjà conclu que des niveaux plus élevés d'agents pathogènes résistants aux antibiotiques ont été trouvés dans les pays à revenu faible ou intermédiaire et ont été associés à des zones où les infrastructures de gestion des eaux usées et des

déchets sont médiocres et où la fabrication de produits pharmaceutiques est faible. Pour revenir au rapport du Pnue, il distingue cinq sources principales de polluants qui contribuent au développement et à la propagation de la résistance aux anti-microbiens. Il s'agit de : un mauvais assainissement, des eaux usées et des effluents de déchets, aggravés, par exemple, par la défécation en plein air et la surutilisation d'antibiotiques pour traiter la diarrhée ; les effluents provenant de la fabrication de produits pharmaceutiques ; les déchets des établissements de santé ; l'utilisation d'anti-



Le cauchemar du Covid-19 est encore vivant dans les esprits

microbiens et de fumier dans la production agricole ; et les rejets de la production animale. Le changement



Le changement climatique entraîne l'émergence de superbactéries résistantes aux antimicrobiens

climatique a aussi sa part de responsabilité dans cette affaire. La hausse des températures est associée à l'augmentation des infections résistantes aux anti-microbiens. De nombreuses maladies sont sensibles au climat, et l'évolution des conditions environnementales et de la température peut entraîner une augmentation de la propagation des maladies bactériennes, virales, parasitaires, fongiques et à transmission vectorielle.

Les phénomènes météorologiques violents et l'élévation du niveau des nappes phréatiques peuvent faire déborder les stations d'épuration et permettre aux eaux usées non traitées, riches en microbes résistants aux anti-microbiens, de contaminer les communautés environnantes. Le rapport

compris leurs dimensions environnementales ».

Recommandations pour s'attaquer à cette menace mondiale

Selon le rapport, il est possible de s'attaquer à cette menace mondiale en limitant les rejets polluants à base d'antibiotiques, notamment en améliorant le traitement des eaux usées et en utilisant les antibiotiques de manière plus ciblée. Trop souvent, ces médicaments sont utilisés alors qu'ils ne sont pas nécessaires. Le rapport recommande d'améliorer les données et la surveillance des antimicrobiens et la façon dont ils sont éliminés. Il appelle également à une meilleure gouvernance environnementale et à des plans d'action nationaux pour limiter les rejets d'antimicrobiens.

Le rapport exhorte les pays à adopter l'approche "une



La déforestation rapproche les virus de plus en plus résistants des humains

invite les décideurs à ne pas baisser la garde, même si la pandémie de Covid-19 s'éloigne : « La pandémie de Covid-19 est un signal d'alarme pour mieux comprendre

seule santé", qui repose sur l'idée que la santé humaine et animale est interdépendante et liée à la santé des écosystèmes dans lesquels elle coexiste. La stratégie invite par exemple les pays à limiter la déforestation, qui met souvent les humains en présence d'animaux sauvages porteurs de virus, donnant ainsi aux agents pathogènes la possibilité de changer d'espèce.

« La pandémie de Covid-19 permet de tirer des enseignements, dont l'un est la nécessité de prévenir et de combattre simultanément diverses menaces sanitaires, notamment leurs dimensions environnementales », indique le rapport.

Edem Dadzie

Bonne gouvernance des communes au Togo

Les maires des cinq chefs-lieux de région du Togo sont en formation à Atakpamé

Depuis 2019 la décentralisation est devenue effective au Togo. Mais des questions se posent quant à la capacité des communes à gérer de façon efficiente les compétences qui leur sont transférées. C'est dans l'optique de développer les capacités des acteurs municipaux que le ministère de l'urbanisme, de l'habitat et de la réforme foncière à travers l'Agence de développement urbain et municipal (CITAFRIC), organise au profit de cinq chefs-lieux de région une formation de cinq (05) jours afin de les doter d'outils nécessaires de gestion.



AIDAM Koudjo, le DG de CITAFRIC.

L'atelier ouvert ce mardi 19 avril 2022 à l'intention de cinq villes ciblées (Tsévié, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong) porte essentiellement sur deux thèmes notamment : optimisation du fonctionnement des services municipaux et gestion des équipements et infrastructures. Ce programme se présente comme des réponses aux besoins et à l'urgence qui se font sentir à

cause du transfert graduel des compétences de l'Etat vers les collectivités. Plus spécifiquement la formation visera l'amélioration de la coordination entre les acteurs de l'administration locale, la gestion administrative, la comptabilité et le contrôle interne, la performance des services techniques. Elle va traiter des questions liées aux principes de gestion locale et de bonne gouvernance et



Photo de famille des participants

veiller à clarifier le rôle de la municipalité (attributions, mandat et responsabilités) dans la promotion du développement local et à introduire des méthodologies participatives de gestion (planification stratégique, développement économique local, inclusion des différents acteurs à divers niveaux...). « La décentralisation est jeune au Togo et il faut, selon le directeur général de CITAFRIC, AIDAM Koudjo, être aux côtés des maires pour leur permettre d'optimiser la gouvernance des communes, il faut leur donner les outils et stratégies pour renflouer les caisses en vue du développement de leurs municipalités. « Aujourd'hui, nous commençons par cinq (05) communes, a relevé M. AIDAM, après ce serait dix (10) et ainsi de suite. Heureusement nous avons un partenaire qui

nous accompagne : la Banque Africaine de Développement (BAD) que je remercie, est aussi engagée dans le processus de décentralisation », a-t-il souligné. Ouvrant les travaux au nom du ministre de l'urbanisme, de l'habitat et de la réforme foncière, M. EDOH Komla, directeur de cabinet a fait remarquer que : « la mobilisation des cadres municipaux à cette première série de formation prévue à leur intention, témoigne de leur engagement aux côtés du président de la République Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE et de tout le gouvernement pour le succès du processus de décentralisation au Togo ». M. EDOH a ensuite mis en exergue l'importance de cet atelier quant aux propositions qu'il fera en vue d'une meilleure

organisation des services municipaux en matière de programmation et de gestion urbaines pour permettre de faire face aux compétences transférées et partagées. Il a poursuivi que : « dans le cadre des compétences partagées, la rencontre va aussi s'intéresser à la gestion foncière ». Présent à l'ouverture des travaux, le préfet de l'Ogou, AKAKPO Edoh Edmond a remercié les autorités du pays pour cette initiative et dit qu'elle est une aubaine devant permettre aux maires de bien gérer leurs territoires. Dans son discours de bienvenue M. Komi KASSEKNE, représentant du maire Ogou 1, s'est réjoui de de cette rencontre qui pose les bases d'une gestion efficiente en vue de dégager les ressources pour faire face à l'exploitation, à l'entretien et à la gestion des équipements et infrastructures. « Aujourd'hui la mise en œuvre de cette décentralisation rencontre des défis qu'il faut relever en vue du développement économique auquel aspirent toutes les communes », a-t-il renchéri avant de convier les cadres municipaux à suivre le séminaire avec attention.

La rédaction

Annonce média



-Monsieur Dakitchè Kiki Osiris BARRIGAH-BENISSAN, Président de la DESCENDANCE BENISSAN

-La **DESCENDANCE BENISSAN**

La Veuve **BENISSAN-MESSAN** Léontine Adjoa-Sika née **YONLI-DJERGOU** et ses enfants Dédé Sylvie, Koko Corinne, Olivier Daté, Datè Max, Mablé Jocelyne et Madoé Ghyslaine

Ont la douleur de vous annoncer le décès de PAPA TETEVU FRANCOIS-XAVIER **BENISSAN-MESSAN**, Fondateur et Directeur de la STGS, Ancien Vice-Président de la **DESCENDANCE BENISSAN**, survenu le 22 mars 2022

Les familles vous invitent ou vous prient de vous unir d'intention au programme ci-après :

Vendredi 22 avril 2022 : Messe-veillée à 18h30 en l'église catholique Sacré Cœur Junior de Lomé - Tokoin Saint Joseph)

Samedi 23 avril 2022 :

7 heures : Chapelle ardente et levée du corps
8 heures : Culte d'enterrement en l'église catholique Sacré Cœur Junior de Lomé - Tokoin (Saint Joseph)

Inhumation à Aného

Les salutations sont reçues dans la maison mortuaire tous les jours de 16h à 19h30 dans le respect des gestes barrières anti Covid-19. Maison mortuaire sise à Nkafu, 528 rue de la fidélité (derrière l'EPP Aniko Palako - à côté de la pharmacie du peuple)

-Gè Fiogan Sédégbé FOLI-BEBE XV, Roi traditionnel des Gè à Glidji

-Monsieur LAWSON-BODY Latévi Adondjégoun, Prince Régent du Trône Royal Lolan Togbui -Konou Abalo NOUKAFU III, Chef traditionnel de Tokoin Wuiti NUKAFU

Les familles **BENISSAN-MESSAN** et **MEDETOGNON-MENISSAN**, les familles **NKOULETE KPADENOU** et **ADHALLAH**

-Monseigneur Anani Nicodème **BARRIGAH-BENISSAN**, archevêque Métropolitain de Lomé

-Monsieur **BENISSAN-TETEVU** Daté, Préfet de la Préfecture des Lacs

-RP Michel **BADAGBOR**, curé de la paroisse Sacré Cœur Junior de Lomé-Tokoin et son équipe sacerdotale

PHARMACIES DE GARDE (LOME)

du 18 au 25 /04/ 2022

ABRAHAM	AGOË-LOGOPÉ	22 50 10 00
ADONAI	AGOË-NYIVÉ	70 42 38 54
AMEN	ADETIKOPE	90885588
BESDA	ADIDOGOMÉ-AMÉNOPÉ	22 51 05 29
BIOVA	BD. HOUPHET BOIGNY	22 27 82 98
CHATEAU DEAU	BE	22 21 57 51
CONSEIL	SAGBADO LOGOTE	23 21 56 53
KPEHENOU	BD H - BOIGNY	22 35 25 03
DE LA CITE	BD. DU 30 AOÛT	22 25 01 25
AEROPORT	AEROPORT SITO	22 26 21 22
DELALI	AGOË-CACAVELI	22 25 06 90
DENIS	AGOE KOVÉ	93084640
CENTRE	FACE SGGG	22 21 83 30
DU POINT E	DJIDJOLE	22 51 91 71
EL-SALI	AFLAO APÉDOKOË	93542411
EL-SHAMMAH	AMADAHOMÉ	22 46 93 50
EPIPHANIA	ADIDOGOME	23 20 10 52
EXCELLENCE	AGOE DEMAKPOE	22 51 77 87
GANFAT	AGOE DALIKO	22550815
HORIZON	NYÉKONAKPOË	22 20 42 42
HYGEA	BAGUIDA	22 27 36 36
INTERNATIONALE	BD. DU HAHO	22 26 89 94
JUSTINE	TOKOIN HABITAT	22 21 00 01
LAUS DEO	LÉO 2000	22 25 15 05
LIBERATION	AV. LIBÉRATION	22 22 25 25
LILAS	7, ROUTE DE KÉGUÉ	22 26 29 59
MAELYS	BÈ KPOTA	22 27 60 19
MAINA	ZANGUÉRA	22 33 65 34
MAWULE	BÈ-KPOTA	22 27 11 21
MBA	AGOE-LÉGBASSITO	70278181
NABINE	AGOË ANOMÉ	23 21 66 15
NATION	TOTSI	22 25 99 65
PROVIDENCE	BD. JEAN PAUL II	22 26 66 48
SANGUERA	SANGUERA	22 42 80 80
SANTE	PRÈS DE NOPATO	22 21 58 41
STE RITA	DOULASSAMÉ -	22 20 90 16
ST KIZITO	BD DE LA KARA	22 21 99 63
THERYA	TOGO 2000	22 30 35 55
UNIVERS SANTE	CITÉ OUA	22 52 41 39
VERSEAU	BAGUIDA	22 27 34 53
VERTE	KLIKAMÉ	22 25 03 26
VITA-FLORE	AGOË VAKPOSITO	22 19 22 86
VITAS	AGOË ASSIYÉYÉ	22 25 63 43
ZONGO	TOGBLEKOPÉ	70 45 23 16

BONNE FÊTE DE PÂQUES



CMJN

La Banque Autrement
<https://togo.coris.bank>

